



L'enseignement de Spécialité CAV en 1^{ère} au Lycée Chateaubriand

La Spécialité CAV pour quoi faire ?

Choisir l'enseignement de spécialité CAV (« Cinéma et audiovisuel ») en première, c'est :

- **APPROFONDIR sa pratique et sa culture** cinématographique ;
- **S'INTERROGER** sur les liens entre les œuvres, leur contexte, leur public, les facteurs économiques à travers les questionnements au programme :
 - Les genres cinématographiques, de la production à la réception
 - Etre auteur, de l'écriture du scénario au *final cut*
 - Une technique dans son histoire
 - Les studios
- **ANALYSER, INTERPRÉTER et COMPRENDRE les partis pris de créateurs**, pour affirmer ses propres **choix créatifs** ;
- **DÉVELOPPER des compétences transversales** : autonomie, esprit critique, créativité, prise d'initiative, esprit collectif, citoyenneté...

La spé CAV 1^{ère} : qu'y fait-on ?

A raison de 4h par semaine, les activités pédagogiques y alternent entre :

- La combinaison **d'exercices pratiques** ponctuels et **d'analyse d'œuvres** patrimoniales et contemporaines ;
- Des **apports théoriques et historiques** ;
- Des **projections**, sur et hors temps-scolaire, ponctuelles ou en immersion: ciné-club à l'Arvor, « Lycéens et apprentis au cinéma en Bretagne » au Ciné-TNB, Festival Travelling (Rennes), Festival National du Film d'Animation (Rennes Métropole) ;
- Des **rencontres**, des débats avec des **professionnels** ;
- Des **conférences** et des **ateliers pratiques** avec des spécialistes, chercheurs ou intervenants CAV.

La Spé CAV 1^{ère} à Chatô, quelle particularité ?

Chaque année du cursus CAV prend une coloration particulière au Lycée Chateaubriand. Cela nous permet d'explorer, avec le soutien de nos partenaires, une branche spécifique du domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

La **Spé CAV en 1^{ère}**, c'est :

- Une année centrée autour de **L'ANIMATION** : projections de films, découverte de techniques et de métiers en lien avec l'animation, questionnements sur les principaux studios d'animation, les genres de l'animation, stages d'observation, ateliers pratiques, rencontre avec des animateurs 2D, 3D et marionnettes, participation à festival ;
- Un **partenariat** avec la société de production rennaise **VIVEMENT LUNDI !**
- La **réalisation d'un projet d'animation**, accompagnée par des structures associatives et des intervenants expérimentés.

Et après ?

L'année de 1^{ère} permettra aux élèves de construire un **parcours d'orientation cohérent, précis et diversifié** dans la pluralité des combinaisons offertes en lien avec les métiers du cinéma et de l'audiovisuel :

- Par des **mini-stages**,
- Par des **rencontres** de professionnels et **visites** d'écoles et formations du supérieur,
- Par la découverte de **métiers créatifs, artistiques ou techniques**.

Chacun pourra ainsi faire des choix dans la poursuite de sa formation (BTS, université, CPGE et préparation aux concours d'écoles de cinéma...) en vue d'un métier dans des **domaines aussi variés** que l'écriture, la réalisation, le son, l'image numérique, le journalisme, la documentation scientifique, la production, les archives...

Pour qui ?

Les élèves, évidemment intéressés par les domaines du cinéma et de l'audiovisuel, devront manifester une **curiosité** intellectuelle forte, du **dynamisme** et une envie de s'intégrer à des **projets de groupe**.

Ils peuvent, en fonction de leur **projet**, avoir un profil littéraire (humanités, histoire-géo et sciences politiques), scientifique (maths, physique), économique et social...

Quelle démarche d'inscription ?

La **priorité** est accordée aux élèves ayant suivi l'option facultative en 2^{nde} au lycée qui souhaiteraient suivre cet enseignement de spécialité. Les autres demandes (élèves du lycée Chateaubriand comme de l'Académie de Rennes) seront **examinées en fonction du nombre de places disponibles**.

Nous disposons de 5 places à l'internat réservées aux élèves de la spécialité CAV 1^{ère}.

Elèves du lycée Chateaubriand issus de l'option facultative CAV de 2^{nde} :

→ Choisir « enseignement spécialité CAV » dans le dossier de réinscription.

Elèves du lycée Chateaubriand n'ayant pas suivi l'option facultative CAV de 2^{nde} :

→ Entre le 1^{er} février et le 10 mars 2021 : se signaler auprès de l'administration comme demandeur d'une inscription en spécialité CAV de 1^{ère}.

→ Demande à remplir dans le dossier de réinscription.

→ Inscription sous réserve de places vacantes.

Elèves extérieurs au lycée Chateaubriand :

→ Prise de contact par mail avec le Lycée Chateaubriand pour signaler la demande d'inscription en enseignement de spécialité CAV de 1^{ère}.

→ Retrait auprès de l'établissement d'origine d'un dossier de demande de changement d'établissement.

→ Inscription **sous réserve de places vacantes**.

Phase d'inscription définitive en juin.